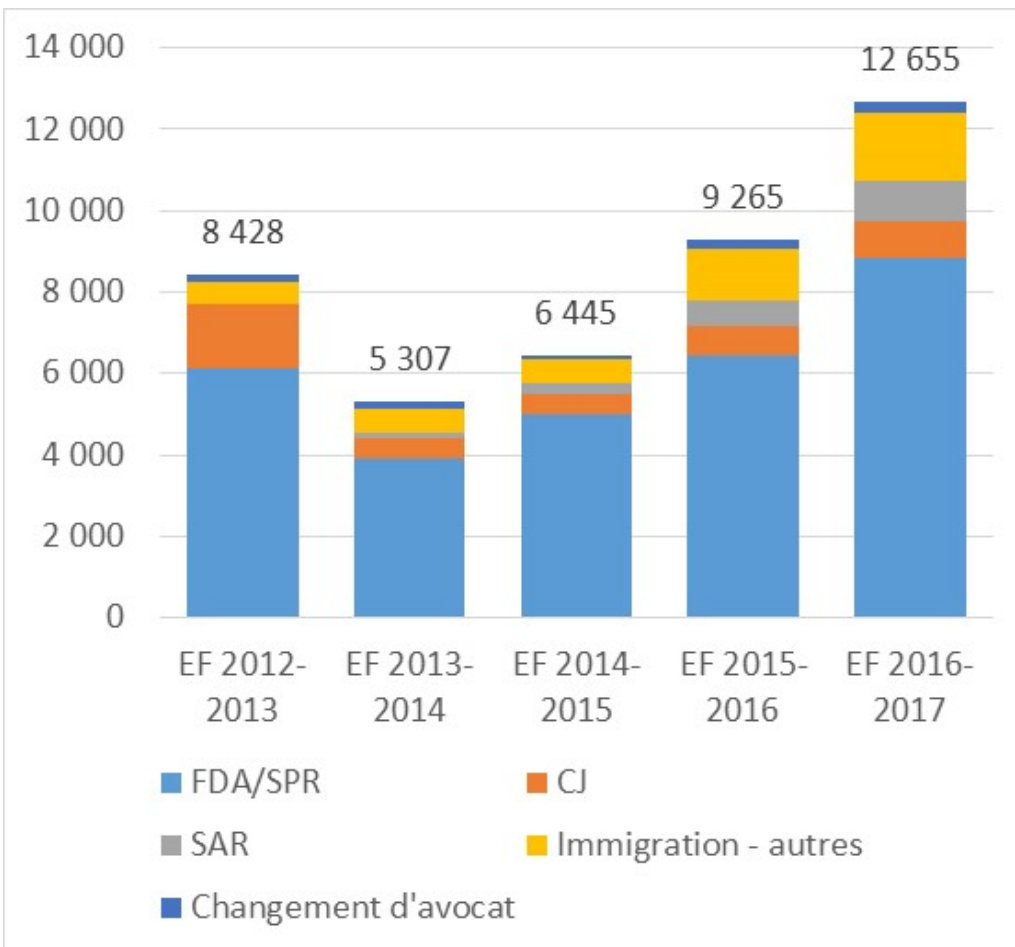


SERVICES EN DROIT DES RÉFUGIÉS ET DE L'IMMIGRATION – CONSULTATION SUR LES INTERRUPTIONS DE SERVICE

OBJET DE LA CONSULTATION

- Aide juridique Ontario (AJO) a pris en charge les dépenses excédentaires liées au programme en droit des réfugiés pendant quelques années. Elle n'est toutefois plus en mesure de le faire étant donné l'augmentation de la demande pour les services et les défis liés au budget d'AJO dans d'autres programmes.
- Faute de financement additionnel du gouvernement fédéral pour les services en droit des réfugiés, AJO interrompra temporairement certains services à compter du 1^{er} juillet 2017, afin de ramener le coût du programme de 33,6 millions de dollars à 20,5 millions de dollars.
- AJO reconnaît que cela aura des répercussions importantes sur les clients vulnérables et que des choix difficiles devront malheureusement être faits.

DEMANDE DE SERVICES AUX RÉFUGIÉS ET AUX IMMIGRANTS À UN NIVEAU JAMAIS VU PRÉCÉDEMMENT



De 2008 à 2012, la demande de certificats par les réfugiés et les immigrants a atteint un niveau sans précédent. Au cours de l'exercice 2016-2017, la demande de certificat a atteint un niveau encore plus élevé.

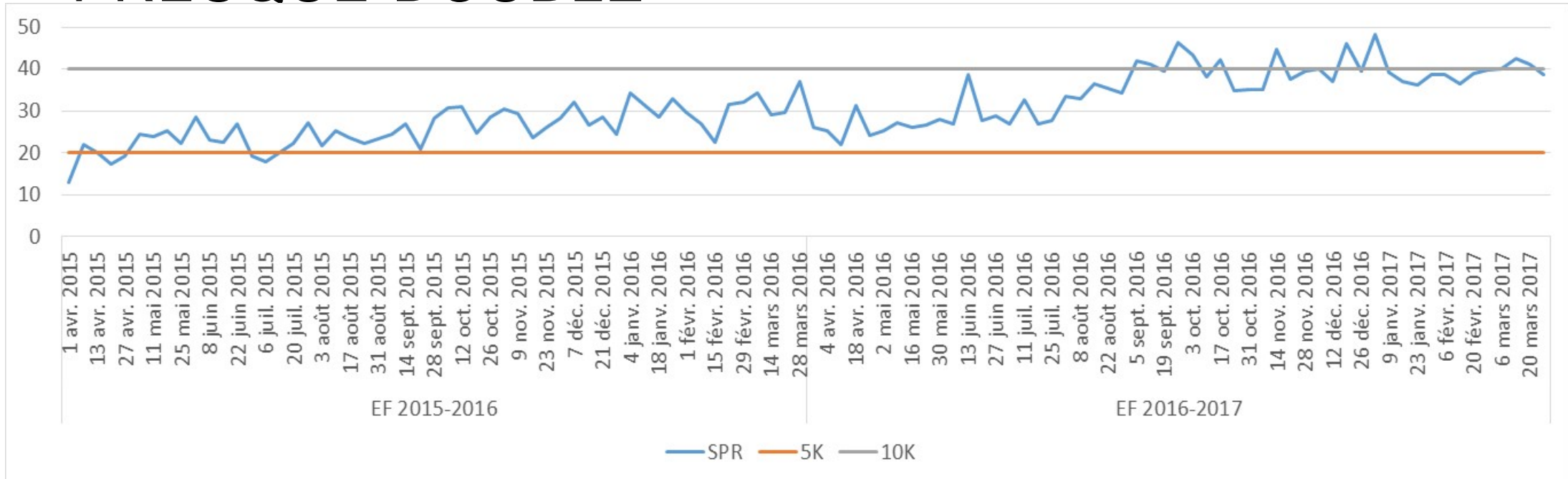
Il existe peu d'indices permettant de déterminer si la demande se maintiendra au niveau élevé actuel, l'excédera ou sera moindre.

COÛT DES CERTIFICATS

Coût des certificats (en millions de dollars)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018 Prévu
Section de la protection des réfugiés (SPR)	13,0 \$	13,6 \$	13,4 \$	17,9 \$	23,1 \$
Contrôles judiciaires	1,4 \$	1,4 \$	1,8 \$	1,6 \$	2,1 \$
Appel pour une affaire d'immigration	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,3 \$
Section d'appel des réfugiés	0,2 \$	0,5 \$	0,9 \$	1,5 \$	1,9 \$
Autres dossiers d'immigration	0,4 \$	0,4 \$	0,9 \$	1,7 \$	2,2 \$
Total	15,2 \$	16,1 \$	17,2 \$	22,9 \$	29,6 \$

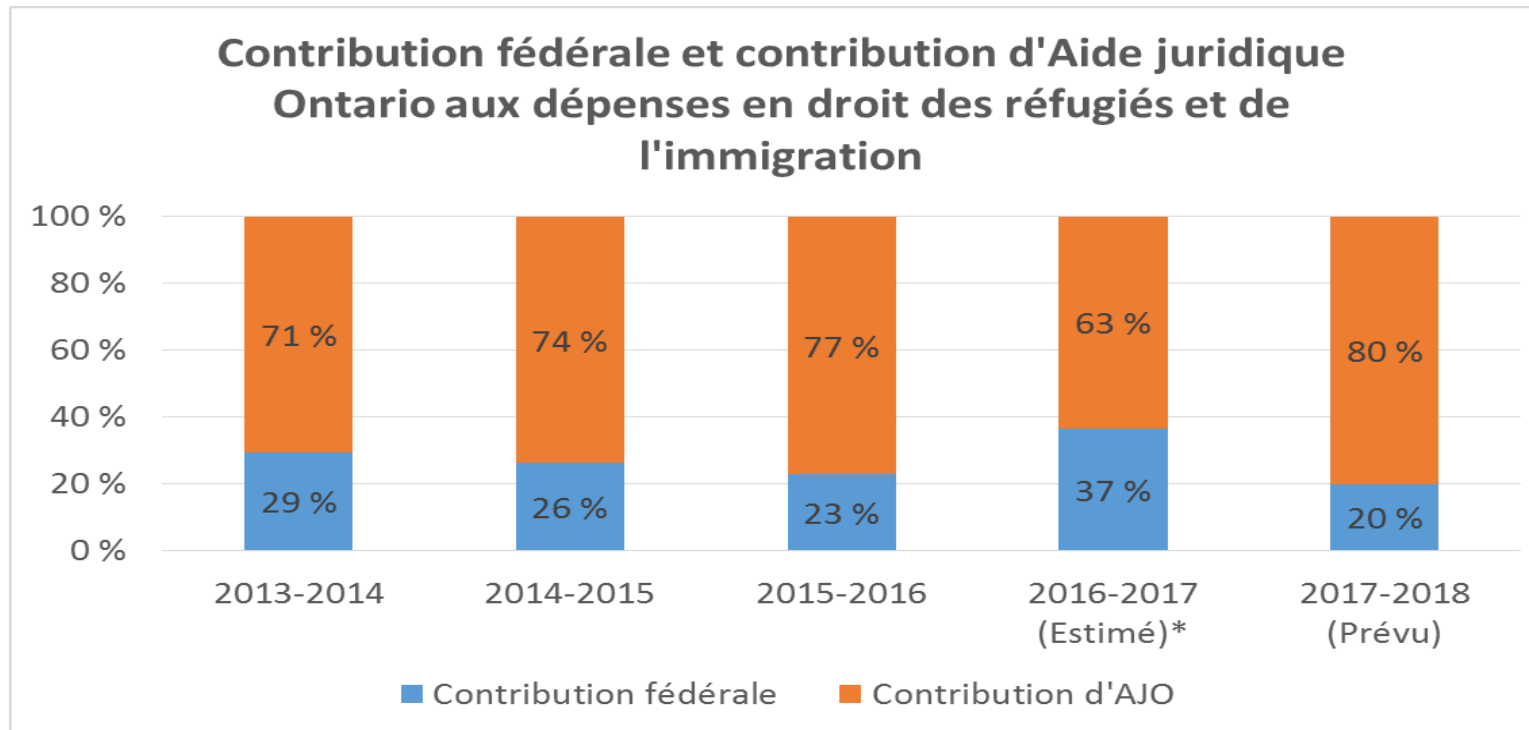
Il est prévu que le coût des certificats atteindront 29,6 millions de dollars en 2017-2018, une hausse de 24 % par rapport à 2016-2017

LE NOMBRE DE CERTIFICATS DÉLIVRÉS POUR LES DEMANDES INITIALES D'ASILE À LA CISR A PRESQUE DOUBLÉ



- Depuis octobre 2016, AJO a délivré environ 40 certificats par jour, soit approximativement 10 000 certificats par an.
- En 2008-2009, AJO avait délivré 9 900 certificats pour des demandes d'asiles, le nombre le plus élevé jusqu'à maintenant.

CONTRIBUTION FÉDÉRALE EN POURCENTAGE



La contribution du gouvernement fédéral pour les services aux réfugiés et aux immigrants a diminué, passant de 29 % en 2013-2014 à une réduction projetée de 20 % en 2017-2018. En 2016-2017, la contribution fédérale a augmenté de 37 % grâce à une contribution ponctuelle de 6,7 millions de dollars pour l'exercice.

PRIORITÉ DES SERVICES

Après avoir établi un modèle de risques, AJO suggère d'accorder la priorité aux services selon l'ordre suivant :

- Les affaires relevant de la SPR;
- Les affaires relevant de la SAR;
- Les sursis à l'exécution de l'ordonnance d'expulsion et les demandes d'un contrôle judiciaire auprès de la Cour fédérale (décisions négatives, y compris les demandes de report);
- Les examens des risques avant renvoi et les avis de danger;
- Les examens des motifs de la détention et les requêtes en habeas corpus;
- Les services d'immigration d'ordre général, y compris les demandes fondées sur des motifs d'ordre humanitaire (CH).

INTERRUPTION – AFFAIRES D’IMMIGRATION D’ORDRE GÉNÉRAL

Étant donné que le niveau de priorité des services pour des affaires d’immigration d’ordre général est peu élevé, AJO suggère d’interrompre immédiatement la délivrance de certificat pour ces services. Il est prévu que l’interruption de ce service entraînera une économie de 2,12 millions de dollars par année. Cette interruption devra être associée à des interruptions dans d’autres domaines de services (SPR, SAR, contrôle judiciaire [CJ], par exemple) pour ramener le programme dans le cadre du budget de 20,5 millions de dollars.

Affaires d’immigration d’ordre général en 2016-2017

Coûts des certificats

<input type="checkbox"/> Représentation lors de l’enquête	290 000 \$
<input type="checkbox"/> Observations dans le cadre de demandes HC	400 000 \$
<input type="checkbox"/> Observations dans le cadre d’examen des risques avant renvoi	550 000 \$
<input type="checkbox"/> Observations dans le cadre de demandes de report	245 000 \$
<input type="checkbox"/> Appel à la CISR (section d’appel) du refus de parrainage (seize heures et temps de présence)	100 000 \$
<input type="checkbox"/> Opinion concernant le bien-fondé d’un appel à la CISR d’une ordonnance d’expulsion (trois heures)	95 000 \$
<input type="checkbox"/> Appel à la CISR (section d’appel) d’une ordonnance d’expulsion (seize heures et temps de présence)	315 000 \$

ÉCONOMIES ANNUELLES TOTALES

2 120 000 \$

INTERRUPTION DE SERVICE – PREMIÈRE SUGGESTION

Première suggestion : Interruption de tous les services en droit des réfugiés et de l'immigration en août ou septembre 2017 quand les fonds seront épuisés.

- S'il est établi que tous les services doivent être traités au même rang de priorité et si AJO continue ses activités sans procéder à aucun changement dans les services qu'elle offre, AJO pourra financer les services existants selon le mode de prestation de service actuel jusqu'en août ou septembre 2017.
- Une interruption entraînera l'absence de services en droit des réfugiés et de l'immigration pour les six mois restants de l'exercice financier d'AJO, y compris pour les affaires entendues à la SPR, celles présentées devant la SAR ainsi que les contrôles judiciaires à la Cour fédérale.

INTERRUPTION DE SERVICE – DEUXIÈME SUGGESTION

Deuxième suggestion : Interruption de tous les services en droit des réfugiés et de l'immigration à l'exception des services liés à la SPR

- Si les services offerts pour les affaires présentées devant la SPR sont considérés comme étant la priorité absolue, les services peuvent être limités à la représentation à la SPR (incluant la préparation du formulaire Fondement de la demande d'asile [FDA], la préparation et la présence à l'audience).
- Avec un budget de 16,5 millions de dollars pour les services en droit des réfugiés, AJO est en mesure de délivrer environ 5 900 certificats pour des affaires entendues par la SPR. Le coût moyen par certificat s'élève à 2 800 \$. En 2016-2017, AJO a délivré 9 000 certificats pour des affaires entendues à la SPR.
- En plus de concentrer les services de certificat sur les affaires relevant de la SPR, AJO pourrait également axer les services fournis par son personnel sur des affaires présentées devant la SPR pour garantir que le plus grand nombre de clients possible soient représentés à la SPR. Les services en droit des réfugiés et de l'immigration fournis par le personnel coûtent 3 millions de dollars à AJO. Si les trois bureaux (Toronto, Hamilton et Ottawa) se concentraient exclusivement sur les affaires présentées devant la SPR, ils pourraient prendre en charge 1 130 instances chaque année avec un coût moyen par affaire de 2 654 dollars. Les services des avocats inscrits sur les listes d'AJO, les conseils juridiques sommaires et les frais administratifs s'élèvent à 1 million de dollars.

INTERRUPTION DE SERVICE – TROISIÈME SUGGESTION

Troisième suggestion : Interruption de tous les services en droit des réfugiés et de l’immigration à l’exception de la préparation du formulaire Fondement de la demande d’asile pour la SPR, les appels à la SAR, les demandes de contrôle judiciaire à la Cour fédérale et les demandes de sursis à l’exécution de l’ordonnance d’expulsion

- Si les services offerts pour les affaires présentées devant la SPR sont considérés comme étant la priorité absolue et que l’objectif demeure de servir le plus grand nombre de clients possible, cette suggestion ne comporte que la préparation du formulaire Fondement de la demande d’asile. En 2016-2017, AJO a délivré 9 000 certificats pour des affaires entendues à la SPR. Cette suggestion n’apporte qu’un financement partiel des affaires entendues par la SPR pour l’ensemble des clients réfugiés. L’avocat pourrait négocier un mandat privé avec le client pour que ce dernier continue à être représenté à l’audience en droit des réfugiés.
- En 2016-2017, AJO a délivré 9 000 certificats pour des affaires entendues à la SPR. Les services de préparation du formulaire FDA ont à eux seuls coûté au total environ 9 millions de dollars (9 000 certificats multipliés par un coût moyen de 1 000 \$ par formulaire FDA). Avec une enveloppe budgétaire de 16,5 millions de dollars pour les certificats en droit des réfugiés, les fonds restants (à savoir 7,5 millions de dollars) pourraient être alloués à d’autres services en droit des réfugiés et de l’immigration comme les demandes de sursis (77 000 \$), les appels devant la SAR (1,5 million de dollars) et les demandes de contrôle judiciaire à la Cour fédérale (1,8 million de dollars).
- AJO pourrait réserver les 4,1 millions de dollars restant à la représentation aux audiences à la SPR des demandeurs particulièrement vulnérables (à savoir des mineurs, des personnes qui vivent une situation de violence familiale et de celles qui ont des troubles de santé mentale diagnostiqués comme la schizophrénie, les troubles bipolaires et la dépression chronique ou celles qui sont détenues).
- Les services fournis par le personnel d’AJO peuvent également être centrés sur la préparation du formulaire Fondement de la demande d’asile pour la SPR, les appels à la SAR, les demandes de contrôle judiciaire à la Cour fédérale et les demandes de sursis à l’exécution de l’ordonnance d’expulsion.

POINTS À ABORDER

- Que pensez-vous de l'ordre de priorité des services aux réfugiés et aux immigrants établi par AJO?

Que pensez-vous de l'interruption immédiate des services pour des affaires d'immigration d'ordre général?

Que pensez-vous des possibilités d'interruption des services qui sont suggérées?

Y a-t-il d'autres possibilités de réduire le coût annuel du programme de 33,6 à 20,5 millions de dollars qu'AJO pourrait envisager?